

Dossier - municipalités et villes de petite taille

En vedette : Saint-Damase et East Angus

Sylvie V. Fréchette
et Jacques Brouillard



Une municipalité (Saint-Damase) et une ville (East Angus), qui comptent chacune moins de 4 000 habitants, se distinguent par le travail de prévention qu'elles font avec l'aide des conseillers de l'APSAM, Gilles Boivin et Éline Guénette. Comme quoi la taille n'est en rien un frein à la prise en charge de la prévention des accidents du travail.

Saint-Damase en voie de réaliser son programme de prévention

Si vous pensez que seules les grandes villes ont les ressources nécessaires pour élaborer un programme de prévention, détrompez-vous et parlez-en à Sylvie V. Fréchette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Damase (2 546 habitants¹, et 4 employés réguliers aux Travaux publics). En à peine six mois, cette municipalité a élaboré un programme de prévention fort simple et surtout très clair, avec l'aide de Gilles Boivin, conseiller à l'APSAM.

Tout a commencé au mois d'octobre 2008, lors d'une visite d'un inspecteur de la CSST. L'inspecteur constate que Saint-Damase possède une série de procédures pour les travaux réalisés par ses employés des travaux publics. Les équipements sont là, y compris les équipements de protection individuelle et collective. Mais ces procédures ne sont pas écrites, ni contenues dans un document. L'inspecteur a suggéré à M^{me} Fréchette d'élaborer un programme de prévention. Il lui a fait une deuxième suggestion, fort utile celle-là : faire appel à l'APSAM. « Nous n'avons pas hésité une seconde », affirme M^{me} Fréchette : « nous avons tout de suite appelé l'APSAM. »

Première étape : recueillir l'information

C'est Gilles Boivin qui a été chargé d'appuyer Saint-Damase dans ses efforts. « Mon rôle, » explique Gilles Boivin, « a été de les guider dans chacune des étapes, mais ce sont les employés de Saint-Damase qui ont fait tout le travail. Un bel exemple de prise en charge par une organisation municipale de taille modeste », dit-il.

Sylvie Fréchette le confirme, non sans rappeler que la collecte de l'information a été l'étape la plus longue. « Il nous a fallu identifier tous les risques auxquels peuvent être exposés nos travailleurs, tous les dangers qui sont présents, dresser la liste de nos équipements, y compris les équipements de protection. Nous avons aussi examiné nos méthodes de travail et nos processus d'information à nos employés. » Selon Jacques Brouillard, opérateur aux Travaux publics, « ce travail nous a permis de prendre un temps d'arrêt et d'examiner nos pratiques et nos méthodes de travail, chose que nous n'avions jamais pris le temps de faire. Nous sommes bien contents de l'avoir fait. »

Le programme de prévention de Saint-Damase tient sur à peine sept pages, subdivisées en quatre colonnes. En voici un exemple.

TRAVAIL EN ESPACE CLOS			
Étapes de réalisation	Responsable	Échéance	Réalisé

Toutes les étapes de réalisation sont consignées dans la première colonne, par exemple : désigner un responsable, former une équipe, diffuser l'information aux membres de l'équipe et faire leur formation, etc. En un coup d'œil, la directrice générale et le représentant des travailleurs peuvent mesurer la progression des travaux, noter les retards et intervenir en conséquence. C'est simple, très clair et drôlement efficace.

Seconde étape : définir les interventions à faire

La collecte d'information a permis de retenir cinq secteurs d'intervention propres aux environnements de travail à Saint-Damase :

- le travail en espace clos ;
- le cadenassage ;
- le travail dans les tranchées ;
- l'enquête-accident ;
- l'élimination de l'amiante.

Par exemple, pour le travail en espace clos, Saint-Damase s'est donné comme démarche ce qui suit :

- désigner un responsable et former une équipe ;
- offrir la formation appropriée ;
- identifier les espaces clos et les dangers afférents ;
- rédiger une procédure écrite pour le travail en espace clos ;
- dresser l'inventaire des équipements détenus par la municipalité ;
- rédiger les procédures de sauvetage ;
- informer et former les travailleurs sur les procédures de travail en espace clos ;
- effectuer un suivi régulier et une mise à jour des documents.

Au moment de notre visite, fin mai, plusieurs de ces étapes étaient réalisées.

Paul St-Cyr, directeur
des Travaux publics



La rue était fermée
pour l'exécution de
ces travaux



En gros, qu'est-ce que le travail d'élaboration d'un programme de prévention a donné à la municipalité de Saint-Damase ? Jacques Brouillard, représentant des travailleurs risque une réponse : « Nous avons uniformisé nos méthodes de travail et clarifié nos procédures ; nous avons fait de nouvelles installations et obtenu de nouveaux équipements. En définitive, nous sommes mieux préparés pour éviter des accidents. »

Avoir su avant...

C'est en quelque sorte la réponse obtenue à notre question sur l'apport de Gilles Boivin et de l'APSAM. Saint-Damase, comme peut-être d'autres municipalités, ignore ce que cette association peut leur apporter. Le secret le mieux gardé au Québec ? Plus pour Saint-Damase qui n'hésitera pas, désormais, à appeler l'APSAM à la rescousse.

À East Angus, on débouche les canalisations d'égout à partir de la rue

Vous avez bien lu : les employés des Travaux publics appelés à intervenir afin de déboucher une canalisation d'égout ne descendent jamais au fond du regard d'égout. Ils demeurent sur la voie publique, à l'abri des gaz et des contaminants biologiques, pour effectuer leur travail. Comment s'y prennent-ils ? Simple : ils font comme le plombier qui vient déboucher le renvoi de l'évier de la cuisine ; ils utilisent un furet (ce qu'on appelle « un fiche ») actionné par un moteur.

C'est lors d'une formation sur le travail en espace clos qu'Élaine Guénette, conseillère à l'APSAM, s'est familiarisée avec la méthode préconisée à East Angus. Paul St-Cyr, directeur des Travaux publics, participait à la formation. En discutant avec Éléine, il lui a expliqué comment les employés des Travaux publics s'y prennent pour déboucher les canalisations d'égout. Selon Éléine Guénette, cette méthode de travail est beaucoup moins dispendieuse que celle généralement préconisée par l'APSAM, soit le recours à un camion écurveur (jet sous pression) suivi ou non d'un pompage à vide à partir de l'extérieur de l'espace clos.

D'abord, il faut dire que la méthode n'est pas nouvelle... du moins à East Angus. Selon les employés des travaux publics, ceux qui ont le plus d'ancienneté, cette méthode et les équipements seraient utilisés depuis au moins 1972. D'autres pensent que ce serait plutôt depuis le début des années 1960. Pour appuyer les propos de ses employés, Paul St-Cyr nous a montré un catalogue de produits (tout jauni tellement il date) de la compagnie *Francis Hankin* qui propose un moteur ainsi qu'un furet, cette tige semi-rigide équipée d'outils de curetage à son extrémité. Puis, il nous a montré l'équipement, entreposé au garage municipal. À voir les marques laissées par le temps sur le boîtier du moteur, on comprend immédiatement que son achat n'est pas récent...

Ensuite, la méthode est fort simple. On utilise un moteur, un furet et du tuyau cintré qui sert à guider le furet. On installe le moteur à proximité du regard d'égout, non sans avoir délimité clairement l'aire de travail et pris les mesures pour prévenir les automobilistes : flèche lumineuse, cônes de signalisation et autres mesures prescrites (Voir la fiche technique numéro 14 Signalisation des travaux routiers www.apsam.com/publication/fiche/FT14.pdf sur le site Internet de l'APSAM).

Le furet est enroulé sur une espèce de grand moulinet. À East Angus, le furet est d'une longueur approximative de 76 mètres (250 pieds). On se sert du tuyau pour guider le furet et on actionne le moteur. Aussi simple que ça.

Le moteur, le furet et le moulinet ont été achetés. Le tuyau cintré a été adapté par les employés des Travaux publics afin de guider le furet selon la profondeur de la canalisation à déboucher. Le moteur est sur un chariot à roulettes pour faciliter son déplacement, tout comme le moulinet.

Quelques consignes de prévention

Quiconque a déjà utilisé un furet actionné par un moteur sait que le furet, en tournant, peut se comporter comme une corde à danser et blesser un travailleur. Pour prévenir cela, Paul St-Cyr demande aux employés de rapprocher le plus possible le moteur de l'extrémité du tuyau. Cette précaution toute simple (c'est la méthode préconisée à East Angus) élimine l'effet corde à danser.

Avant de commencer le travail, les employés doivent faire tous les tests afin de détecter la présence de gaz ou de vapeurs inflammables. (À ce sujet, voir la fiche technique numéro 18 Le travail en espace clos : dangers et moyens de contrôle www.apsam.com/publication/fiche/FT18.pdf)

Déboucher une canalisation à partir de la voie publique élimine plusieurs des risques associés au travail en espace clos. Les travailleurs ne sont pas exposés aux gaz, au manque d'oxygène, aux vapeurs toxiques ou inflammables et aux risques biologiques.

À East Angus, Paul St-Cyr et Normand Graillon, directeur général de la Ville, mettent la priorité sur la prévention des accidents du travail. « Personne ne devrait s'exposer inutilement à des dangers, surtout lorsqu'ils peuvent être prévenus, » explique M. Graillon. Les élus municipaux appuient d'ailleurs les efforts de MM. St-Cyr et Graillon et ont autorisé récemment des investissements pour l'achat de nouveaux équipements et à la formation des travailleurs.

Ravis d'avoir découvert l'APSAM, Paul St-Cyr et Normand Graillon considèrent que l'association est leur meilleur allié, surtout pour une ville comptant 3 435 habitants² et 15 employés en tout (dont 5 aux Travaux publics). D'abord, les services sont entièrement gratuits. Ensuite, les conseillers comme Éléine Guénette possèdent les connaissances et l'expérience qui deviennent fort utiles à une ville de la taille d'East Angus. « Éléine sait nous donner l'information que l'on recherche, » explique Paul St-Cyr. « Elle nous conseille sur les meilleurs produits. Bref, grâce à l'APSAM, nous gagnons un temps précieux, qui serait autrement utilisé à chercher l'information et les produits appropriés, sans avoir aucune garantie que nous choisissons le meilleur produit ou le produit le plus approprié. Une petite ville comme la nôtre a tout avantage à faire appel à l'APSAM, »

¹⁻² Selon le Répertoire des municipalités du Québec